



ABONNEMENTS. Trois mois : 4 fr. Six mois : 8 fr. Un an : 15 fr.

REDICTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, OUBAIX

ANNONCES. Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité.

Prime A NOS NOUVEAUX ABONNES. Tout abonnement d'un an souscrit dès à présent pour l'année 1904, donnera droit à l'envoi immédiat du journal jusqu'au 31 décembre 1903.

Impressions de retour. Je ne sais pas si les lauriers sont coupés ; mais nous n'irons plus au bois, comme dit la chanson. Nous voici de nouveau, en effet, dans la bataille parlementaire, après des vacances qui n'auraient rien à nous offrir que des vacances fatiguées pour les prochaines luttes.

ait accueillis avec des huées, quand ils lui ont expliqué leur attitude devant les insolences du parti clérical. Vous vous rappelez le mot qu'on attribue à MacMahon visitant l'École Polytechnique : — C'est vous qui êtes le nègre ? Parfaitement, maréchal. — Eh bien ! continuez ! Le polytechnicien qui n'appelle le nègre dans l'argot de l'école, est l'élève qui a le mieux travaillé. Cela explique le mot du maréchal ; mais cela explique aussi que nous n'ayons invité à continuer, bien que nous n'ayons peut-être pas toujours travaillé comme des nègres. Nous avons, en tout cas, consciencieusement travaillé dans le noir en nous débarrassant des congrégations.

L'essentiel est que nous achevions une œuvre si bien commencée. Il n'y aura pour cela qu'à montrer aux interpellateurs, dès la première esquisse, notre volonté bien arrêtée de ne pas émettre nos forces et de rester unis pour la défense de la République.

Clovis HUGUES, Député de la Seine. Notre Rédacteur en chef, qui avait été obligé de s'absenter pour accomplir une période d'exercices militaires, à Tarbes, reprendra aujourd'hui ses fonctions.

AU JOUR LE JOUR

LA MAIN SUR LE CŒUR

Coquelin cadet, siègeant l'autre jour à la cour d'assises en qualité de chef du jury, a-t-il péché contre la mimique ? Les avocats, forts de la lettre du Code, répondent affirmativement. Vous savez ce que dit le Code (art. 348 paragraphe 3) : « Le chef du jury se lèvera et, la main sur son cœur, il dira : « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, etc. » Or, Coquelin cadet a bien dit ce qui précède, et je n'ai pas besoin d'indiquer qu'il l'a dit à la perfection, mais il n'a pas fait le geste prescrit. D'où des conclusions de la défense et un « doni acte » de la cour. On n'avait jamais vu ça : un acteur du Théâtre-Français censuré au Palais de Justice. Est-ce que le barreau va devenir une succursale du Conservatoire ?

Maintenant, il se pourrait fort bien que le Code, qui n'a jamais suivi l'humanité que de fort loin, retardé même en ce qui concerne la mimique. Vous connaissez bien le mot de ce matérialiste qui, revenu des discussions où se complurent Aristote, Pythagore, et d'autres philosophes fameux, demandait à l'un de ses jeunes disciples : — Monsieur, veuillez donc m'indiquer où l'âme se porte cette année ? Eh bien ! j'estime que Coquelin cadet aurait eu le droit de poser ou à peu près la même question aux avocats qui le taquinaient.

Le Code, dans l'espèce, est d'accord avec Aristote qui place le siège de l'âme dans le cœur ; mais Cadet est bien libre d'être pythagoricien, c'est-à-dire de situer l'âme, et par suite la conscience, dans le cerveau. Quant à l'honneur, personne au monde n'est fixé sur le point exact qu'il occupe dans l'anatomie, et il y a même des personnes qui le placent très bas. De quoi et de bien d'autres choses encore, il semble résulter que si la formule du serment est surannée, la mimique qui l'accompagne est fort moderne.

M. Coquelin cadet y pensera certainement la prochaine fois qu'il jouera les Pléideux. En attendant, il faut regretter qu'il ne se soit pas rappelé l'autre jour la formule de Bichat et qu'il n'ait pas répondu aux avocats qui demandaient acte de la cour de sa distraction : — Le cœur, Messieurs, est un muscle creux !

CHRONIQUE CRIME CONJUGAL

L'homme est décidément un bien vilain animal. Quels que soient les progrès qu'a réalisés la science, le mouvement des idées et l'adoucissement des mœurs, l'antique bête humaine, la bête sauvage des cavernes, est toujours la même. Mais la surveillance de cette épouse adultère. Et comme son mari l'a fait condamner pour adultère, le drame se trouve cette fois inversé, et l'on arrive à cette constatation singulière que ce n'est pas l'époux trompé mais l'autre qui a recours au revolver. C'est une preuve de plus de la facilité avec laquelle les deux sexes se livrent l'un sur l'autre à des décharges de mousqueterie que rien ne justifie, sinon leur profond mépris de la vie humaine.

A la vérité, Mme di Musella a donné à un reporter qui l'interrogeait le motif suivant de l'attentat qu'elle avait commis : La cour d'appel de Venise a rendu au mois de Juillet dernier un arrêt qui accordait à M. Trezza di Musella la garde de l'enfant issu de son mariage avec l'épouse adultère. Mais la surveillance de cet enfant était laissée à sa mère, et finalement, à la suite d'une nouvelle décision judiciaire, cette garde était autorisée à voir sa fille trois fois par semaine. Elle prétend que ces entrevues étaient gâtées par la présence et par les insultes d'une tierce personne, que l'attitude de l'enfant à son égard se ressentait des humiliations qu'on lui faisait subir, et qu'elle fut forcée, le désespoir au cœur, de renoncer à la voir.

Il est possible que des subalternes se soient montrés insolents vis-à-vis de Mme di Musella, mais il ne semble pas que cela soit une raison suffisante pour que cette dame prit pour cible son mari. On la dit énergique et tenace, en même temps que particulièrement progressive ; et voici cinq ans qu'elle plaide en France et en Italie contre son conjoint, soulevant des exceptions d'insuffisance, d'insécurité, d'insécurité, d'insécurité, etc. Et c'est ainsi comme nous le disions tout à l'heure, qu'elle avait fini par obtenir de voir sa fille trois fois par semaine. Si les conditions de ces rencontres lui paraissent mauvaises, elle n'avait qu'à s'adresser au juge de paix à la justice.

Elle a préféré guetter M. di Musella à la sortie de l'Opéra, et ce n'est pas sa faute si le coup de revolver qu'elle tira sur lui, et si, désarmée par un tiers, elle fut empêchée de recommencer. C'est tout de même jouer de malchance, après avoir été trompé par sa femme, car les lettres écrites par Mme di Musella à son complice ne peuvent laisser aucun doute, d'avoir par surcroît à essayer des décharges de revolver. Ce sont là des meurtres qui, à cela près que les instruments de meurtre sont perfectionnés, sentent par trop le geste impulsif de l'humanité primitive.

Ce n'est pas la peine d'être parvenu à l'état de civilisation raffinée dont nous nous vantons pour retourner ainsi à la sauvagerie ancestrale. LEON MILLOT.

Ca et La

ETRANGER NOTREUR. C'est une idée évidemment bizarre — en ce temps de vapeur et de locomotives — de donner un certain jour par mois à un balon.

Cette idée est venue à un Anglais qui fit ces jours-ci des expériences à Douvres. L'esprit fait lui-même la machine ; le vent ne lui a pas permis, il était absent.

Ne verions-nous pas un de ces jours des bateaux entraînés par des cygnes ?

UN REGIMENT DISTRAIT. Il y a à quelque temps, le 19<sup>e</sup> dragons, de passage à Joiny (Yonne) oubliant, en repartant, d'emporter son étendard. Dans la même ville et au même moment, le même régiment a oublié un cheval.

Un bizarre qu'il puisse sembler, le fait n'en est pas moins réel.

POMMES DE TERRE ALLEMANDES. Sait-on que l'Allemagne est le pays du monde où la superficie de culture de la pomme de terre est la plus élevée, par rapport à la superficie totale de la terre arable et au nombre des habitants ?

Elle a 26 millions 1/4 d'hectares de terre arable de l'empire allemand, 3 millions 3, soit 12,5 %, ont été consacrés à cette culture en 1901, la superficie de culture des autres plantes sarclées valant à l'heure actuelle de la pomme de terre avec 1 million 1/4 d'hectares, soit moins de 4,5 % de la superficie totale.

Le chiffre des pommes de terre a atteint, en 1901, 488 millions de quintaux. Le rendement à l'hectare a atteint 136 quintaux, augmentation de 38 % depuis 1896.

UNE CAPITAL FÉDÉRALE. L'Australie fait comme les Etats-Unis : elle vient de se doter une capitale fédérale en dehors des grandes villes.

Par 19 voix contre 10, elle a choisi Bomballa. Cette dernière localité est située dans la Nouvelle-Galles du Sud, à 319 milles au sud-ouest de Sydney. Elle a une population de 1,500 habitants.

NOS DÉPÊCHES (Par Services Téléphoniques Spéciaux)

Le Protectionnisme en Angleterre

DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN. Londres, 21 octobre. — Remis de son accès de goutte, M. Chamberlain continue sa propagande active en faveur du protectionnisme. Il a prononcé ce soir à Newcastle, un grand discours au cours duquel il a exposé de nouveaux idées. C'est dans le grand hall de l'Olympia de Newcastle que les ministres des colonies se sont réunis devant une assistance de plus de 2,000 personnes. On ne peut se faire une idée de l'intérêt que provoquait la réunion qui a eu lieu ce soir : l'administration de l'Olympia avait reçu plus de 20,000 demandes de places.

La réunion était présidée par le comte Grey. L'orateur dit qu'il est étonné lui-même de l'intérêt soulevé par la question qu'il a posée. Il est venu répéter ce soir ce qu'il a déjà dit et répondu aux arguments sérieux qui lui ont été opposés. En effet, la méthode proposée n'est pas nationale. On ne peut pas prouver que la grande prospérité du pays soit due au libre-échange, bien que ce système ait pu en même temps que d'autres causes y contribuer.

M. Chamberlain répète que depuis trente ans il est survenu dans le commerce et dans l'industrie de l'Angleterre des changements considérables qui, si on n'y remédie pas, pourraient conduire le pays à de grands désastres. Le seul moyen de maintenir la prospérité commerciale, c'est d'adopter la méthode proposée non par lui, mais par les colonies, celle des tarifs préférentiels. Cette proposition n'est pas agitée de la part des colonies, puisqu'elles offrent plus qu'elles ne peuvent jamais espérer recevoir. Elles sont prêtes à faire des sacrifices pour arriver à faire l'union nécessaire à la constitution d'un empire commercial mondial n'a jamais vu, et sans doute la métropole n'obtiendrait pas, de son côté, à faire quelques légers sacrifices ; mais ce n'est pas le cas, car l'orateur ne demande pas une augmentation, mais un transfert des impôts. Ce que le contribuable perdra sur le pain et sur la viande, il le regagnera sur le thé et sur le sucre.

M. Chamberlain n'a fait, en somme, que commenter longuement les diverses parties de son plan protectionniste, dont les différents points ont été déjà l'objet de vives discussions dans la presse et dans le pays.

AU MAROC

Alger, 21 octobre. — Une rumeur persistante venant d'Oujda dit que les Cheurfa d'Ouzestan ont fait cause commune avec le prétendant contre le Maghzen. Jusqu'à présent on n'a reçu au gouvernement aucune nouvelle officielle à l'égard de cette rumeur et on ne croit pas à la possibilité d'une insurrection générale parmi les hommes les plus au courant des affaires marocaines et des choses musulmanes, est-ce qu'elle était confirmée, il faudrait la considérer comme un véritable coup de théâtre capable de modifier considérablement la situation au Maroc et d'avoir des conséquences très graves pour notre politique.

En effet, les Cheurfa d'Ouzestan représentent la plus haute influence religieuse au Maroc, la seule pouvant agir efficacement sur le fanatisme religieux.

Jusqu'à présent, dans la lutte poursuivie entre le sultan et le prétendant, ils avaient observé une neutralité assez significative. Enfin, il est bon de rappeler que les Cheurfa d'Ouzestan sont non seulement de nombreuses années et passent pour un des appuis les plus sérieux que nous possédions au Maroc. Comme on le voit, la situation nouvelle, qui vient d'Oujda, était confirmée, elle devrait éveiller toute notre attention car du fait de l'appui prêt au prétendant par les Cheurfa d'Ouzestan, la crise marocaine entrerait dans une phase particulièrement dangereuse.

Le Service de deux ans

Paris, 21 octobre. — La commission de l'armée a repris aujourd'hui ses travaux. Elle continuera activement l'étude de la loi sur le service de deux ans qu'elle avait commencé avant les vacances. Elle espère avoir terminé ses travaux à temps pour que la discussion devant la Chambre puisse s'ouvrir immédiatement après celle du budget. L'esprit général, dans la commission, est d'apporter le moins possible de modifications au texte voté par le Sénat, de façon à rendre possible, dans le plus bref délai, la réduction du service militaire.

La Russie et le Japon

Londres, 21 octobre. — On mande de Tientsin au « Standard », le 10 octobre : « L'amiral Alexieff a lancé, le 4 octobre, une proclamation disant que dorénavant, le pouvoir

suprême, militaire et civil, reposera entre ses seules mains et que toutes les autorités militaires et diplomatiques ne recevront d'instructions que de lui.

Les préparatifs militaires des Russes à Port-Arthur se poursuivent activement ; la nuit, des projections électriques fonctionnent à cet effet. Les premiers courriers français et allemands espérés par la voie de la Sibirie sont arrivés aujourd'hui.

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Berlin, le 19 octobre : « Trois croiseurs de l'escadre allemande dans les eaux chinoises ont été détachés à Kôbé, Osaka et à Nagasaki. La croisière « Jagan » a été envoyée à Masampo. »

Le « Daily Mail » dit que depuis samedi matin, neuf grands vapeurs ont été noyés pour transporter du charbon de Cardiff au Japon ; ils devront être prêts à embarquer leur cargaison dans la semaine ou au moins dans la quinzaine.

Les Grèves en Espagne

Bilbao, 21 octobre. — Une grève comprenant 15,000 mineurs vient d'éclater ici. Les ouvriers demandent à être payés par semaine au lieu de toucher leurs salaires par quinzaine ou par mois. Ils veulent ainsi échapper aux intermédiaires et aux usines qui les exploitent. Les patrons refusent d'examiner les demandes des mineurs tant que ceux-ci n'auront pas repris le travail.

La circulation des chemins de fer est interrompue. Des renforts de gendarmerie sont arrivés dans le bassin minier.

FÉROCITÉ CAPITALISTE

Saint-Paul-en-Jarez, 21 octobre. — Ce matin, à neuf heures, un ouvrier feblantier, nommé Nogier, père de quatre enfants en bas-âge et habitant au Plat-de-Gier, ramassait des champignons dans le pré de M. Rousson Jean-Marie, propriétaire au Fay. Ce dernier intima l'ordre au nommé Nogier de sortir de son champ.

Celui-ci eut à peine le temps de s'éloigner que Rousson, qui possédait trois chiens très méchants d'ailleurs, envoya ses bêtes contre ce pauvre homme.

Un de ces chiens, qui a une taille extraordinaire, fit de sérieuses blessures à Nogier, et le propriétaire regardant cela avec une joie très visible.

Mais les voisins qui entendaient les cris déchirants de ce pauvre père de famille, vinrent à son secours et, à ce moment, le propriétaire rappela ses chiens.

Nogier fut ensuite conduit à son domicile dans un état très grave, et son état est très inquiétant.

Un docteur de Saint-Chamond est venu pour lui donner des soins, et son état est très grave. On a pu constater que les chiens de Rousson ont fait de sérieuses blessures à Nogier, et le propriétaire regardant cela avec une joie très visible.

En ce moment, M. Nogier est à l'hôpital, et la cruauté lâchée de ce féroc capitaliste recevra le châtiment qu'il mérite.

La gendarmerie de Grand-Croix informe.

Macabres incidents

Nice, 21 octobre. — Le parquet de Nice est saisi de plusieurs plaintes, d'un caractère spécial et peu ordinaire en même temps. On vient de signaler à son attention un cimetière, celui de la Turbie-Haute, le coquet village dominant Monaco et bien connu de tous ceux qui fréquentent la Riviera, dans lequel des squelettes nombreux et d'une nature particulière se sont produits ces mois derniers.

Par suite de la rapide extension prise par le quartier de Monte-Carlo supérieur, on de la Turbie-Haute, le petit cimetière de la Turbie-Haute n'a pas tardé à devenir insuffisant. Obligé quand même à recevoir les nouveaux cercueils, le fossoyeur fut contraint de détacher des cadavres inhumés depuis moins de cinq ans, pour mettre à leur place de nouveaux cercueils.

Il arriva, en mai dernier, qu'une dame L... voulut faire placer, dans un caveau de famille, le corps de son mari. On exhumait le cadavre et, lorsque le squelette fut au jour, Mme L... constata que ce n'était pas, malgré que le fossoyeur lui donnât l'assurance du contraire, celui de son mari. Le squelette détéré avait les mâchoires garnies de magnifiques dents, tandis que M. L... n'avait plus de dents, au moment de sa mort. Le commissaire de police, saisi de l'incident, mit le crâne sous scellés.

A la suite de ce fait, nous nous étions rendus à la Turbie et nous avons constaté que, effectivement, le masque de plomb obligeait le fossoyeur à étasser les cercueils les uns sur les autres.

Un M. Blanc vient, à son tour, de se plaindre

FEUILLETON DU 23 OCTOBRE. — N° 58

LES VAINCUS DE LA VIE LES Deux Amours DE THÉRÈSE PAR Jules MARY TROISIÈME PARTIE LES FRÈRES DE LA HAINE VIII

Le braconnier prit le billet, le déplaça, l'examina curieusement, puis avec un tremblement dans la voix qu'il saisissait tout en son âme se livrait une lutte entre la cupidité et quelque crainte mystérieuse : — Mille francs ! dit-il, vous me donnez mille francs ? — A la condition que tu t'en ailles, tu entends ? — On cela ? — Dans ta cabane... et que tu t'y tiennes tranquille.

Maladie passa la manche de sa blouse de toile bleue sur son front mouillé d'une grosse sueur.

Son émotion fut si forte que ses dents se serrèrent dans la contraction nerveuse et qu'elles cassèrent le tuyau de sa pipe.

Hortense tomba sur la mousse ; il cracha l'autre bout, mais Hortense resta gisante ; il ne se baissa pas pour la ramasser ; il se contenta de dire : — Ce billet-là, pour moi, répétait le vieux, pour moi !

Il disait cela comme se parlant à lui-même. Et Clément suivait sur sa physionomie la trace de cette agitation bizarre ; — il la suivait d'un regard anxieux.

Tout à coup la scène changea ; Maladie sembla faire sur lui-même un violent effort... sa figure redevenait rusée et chafouin.

— Mais pourquoi, dit-il, pourquoi que vous me donnez ça ?

Dans sa ruse perçait, malgré tout — était-ce une nouvelle hypocrisie — une telle expression de naïveté que Clément tressaillait : — Me serais-je trompé ? murmura-t-il.

— Qui, pourquoi ? continua Maladie. — On ne donne pas, comme ça, une aussi grosse somme pour le plaisir de s'en débarrasser. Et moi, d'autre part, je ne veux pas l'accepter si je ne l'ai pas gagnée... Et qu'est-ce que j'ai fait pour la gagner !

— Clément se laissait, interdit. L'autre insistait, avec entêtement. — Je ne refuse pas... mais qu'est-ce que j'ai fait ?... quoi, enfin ?

— C'est pour t'empêcher de braconner, dit Clément, à tout hasard.

— Eh ! eh ! voilà du nouveau ! des propriétés que tu paies grassement tes braconniers pour qu'ils laissent leurs faisans tranquilles. C'est une chasse qui vous reviendra cher, ça, garçon !

vre longtemps sans risquer de la faire mettre en prison. Ne sais-tu pas mieux ainsi ?

— Si fait, donc ! si fait, bien !... mais votre billet me brûlerait les doigts si je ne connaissais pas la vraie raison pourquoi vous me le baillez !

— Clément ne répondait pas.

— Alors, dit Maladie, en haussant les épaules, reprenez-le... — Tu refuses ?

— Tu hésites !... Pourquoi que je l'accepterais ?... Puisque vous ne pouvez m'expliquer vos raisons, c'est que vous avez commis une mauvaise action, bien sûr, et que vous croyez que je la connais et que vous voulez me clore la bouche. Si c'était comme ça, tout votre argent me m'empêcherait pas de parler. Mais, puisque ça n'est point le cas, je ne veux pas vous voir votre argent... Vous n'avez rien à me proposer, n'est-ce pas ?

— Clément le regardait maintenant et le remit dans sa poche. Il était troublé et déconcerté. — C'est bizarre, murmura-t-il, j'aurais cru que c'était cet homme... Si c'est lui, que signifie son désintéressement ?... Que veut-il donc ?

Et redevenant haïssable, Maladie dit : — Vous n'acceptez pas le bien que l'on prétend le faire, à ton aise... Souviens-toi pourtant que moi non plus je ne suis pas des hommes impitoyables. Et si jamais Barigoud te prend, viens me trouver... peut-être saurais-je l'arranger.

— Clément le regarda resté longtemps cloué à la même place, le regard fixé sur les morceaux de sa pipe, à ses pieds... — Et il se redit encore cette phrase qui répondait sans doute à quelque préoccupation secrète : — Plus souvent que je mettrais ma main entre l'inclume et le marteau !

Il ramassa Hortense, l'examina avec tendresse. — Tes encore assez longue et tu me feras encore une année, dit-il.

qu'il y avait de la mousse, sans cela, Hortense, ma fille, l'étais fichue !

Maladie avait une forte dose d'entêtement. Cela lui était égal d'importuner le comte et son fils en les suivant, malgré les observations qu'il avait reçues.

Il était aussi doué d'un grand flegme. Il se remit donc en route, et au bout de cinq minutes, il regagna sa distance sur Trécourt et, comme précédemment, ne le perdit pas de vue.

— Cherche, Dash ! cherche, apporte, mon bébé ! dit-il au comte, sans se laisser, à l'épave qui bondissait autour de lui.

Trécourt ne s'éloignait guère du sentier où Nativelle avait été assassiné ; son chien, depuis quelques minutes, venait d'en faire deux fois le tour, et sans qu'il s'en doutât peut-être, Trécourt l'avait suivi.

Tout à coup et comme la première fois, Dash entra dans un buisson au milieu duquel s'élevait, un peu plus qu'à hauteur d'homme, le tronc d'un énorme chêne mort, trappé par la foudre et coupé en deux, à sa base.

Ce chien se mit à gratter la terre avec ses pattes, au pied même du tronc, creusant peu à peu un trou dans la terre meuble, arrachant des touffes d'herbe à pleine gueule avec autant d'ardeur que s'il y avait eu là-dessous quelque bête terrée, blaireau ou renard, avec laquelle il aurait déjà maille à partir.

Et comme le trou ne se creusait pas assez vite, l'intelligent animal se dressa, les pattes de devant appuyées contre le tronc, essayant de grimper.

Et il flairait, avec des petits gémissements énervés.

Trécourt, attiré et frappé par ce singulier manège, se rapprocha de Dash et entra dans le buisson.

Il écarta les basses branches des ronces, croyant découvrir là quelque terrier, ce qui

son grand étonnement, il ne vit rien.

— Évidemment, il y a quelque chose ! se disait-il... Dash ne se trompe pas souvent... mais qu'est-ce ?

Avant Maladie, qui restait planté debout, en haut du sentier, sans chercher à dissimuler.

— C'est facile. Attendez-vous à un nid d'écureuils peut-être, ou de quelque autre bête tout simplement ; n'est-ce pas, monsieur Clément, vous qui connaissez le forêt aussi bien que moi, qu'il ne peut guère se trouver là qu'un nid de bêtes de cette mauvaise espèce ?

Et il regardait le jeune homme qui se montrait les lèvres jusqu'au sang et dont les doigts seraient si convulsivement la paume des mains qu'ils en désireraient la chair.

Clément fit un signe de tête, on eût dit qu'il ne pouvait parler.

Et Maladie continuait, sans quitter le jeune homme de son regard aigu, persistant, incommutablement.

— Et toutes ces vilaines bêtes, qui détruisent le gibier, on ferait bien de leur déclarer la guerre... mais une vraie guerre... c'est comme à certains hommes qui sont méchants comme des vipères et dont on n'ose pourtant pas écraser la tête, parce qu'on a peur qu'ils vous mordent... n'est-ce pas, monsieur Clément ?

Et tout en murmurant, il grimpa sur le tronc d'arbre.

— Veux-tu grimper à ce tronc d'arbre qui est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?

— C'est pour voir si le nid de Maladie est creux ?